

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 12 septembre 2023 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Bertrand Gemme	Président (2024)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)
Mme Yanti Zhang	Trésorière (2024)
Mme Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
Mme Élisabeth Farinacci	Administratrice (2025)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
Mme Lynda Fortin	Administratrice (2024)
Mme Myriam Reiss-de Palma	Administratrice (2024)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Cheffe d'équipe – consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction
M. David O'Brien	Directeur de projet mobilité
M. Jérôme Nadeau	Ingénieur - chef d'équipe, équipe Vélo cité
Mme Véronique Samson	Conseillère en planification du transport, équipe Vélo cité

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 58 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-07-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-07-03 Résolution à la suite du départ de Mme Jocelyne Séguin et résolution pour nommer M. Martin Landry comme secrétaire de soutien à la rédaction
- 23-07-04 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 13 juin 2023
- 23-07-05 Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard
- 23-07-06 Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy
- 23-07-07 Période d'information et d'échanges réservée à M^{me} Catherine Vallières- Roland, conseillère municipale
- 23-07-08 Nouveaux dossiers soulevés au conseil de quartier
- 23-07-09 Suivi des projets avec mise à jour
- 23-07-10 Suivi des projets sans mise à jour prévue
- 23-07-11 Période de questions et commentaires du public
- 23-07-12 Trésorerie
- 23-07-13 Divers
- 23-07-14 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-07-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre la séance à 19 h.

23-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION de Mme Isabelle Blackburn DÛMENT APPUYÉE par M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-07-03 Résolution à la suite du départ de Mme Jocelyne Séguin et résolution pour nommer M. Martin Landry comme secrétaire de soutien à la rédaction

Résolution 23-07-44

Concernant le départ de Mme Jocelyne Séguin au poste de secrétaire de soutien à la rédaction du CQSS

Considérant le départ de Mme Jocelyne Séguin qui agissait à titre de secrétaire de soutien à la rédaction du CQSS;

Considérant que le poste de secrétaire de soutien est un poste important et essentiel et que Mme Séguin a su le combler avec brio durant de nombreuses années;

Considérant que Mme Séguin en plus d'être secrétaire de soutien du CQSS participait bénévolement à l'élaboration de plusieurs activités en relation au CQSS;

Considérant que Mme Séguin a su au cours de ces nombreuses années apporter son soutien tant à la direction, à la gestion administrative, qu'au soutien administratif et historique du CQSS;

Considérant qu'une personne aussi dévouée et professionnelle que Mme Séguin mérite une reconnaissance particulière;

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME ÉLISABETH FARINACCI IL EST UNANIMENT RÉSOLU de féliciter et remercier Mme Jocelyne Séguin pour ses nombreuses années de contribution à la vie municipale de la Ville de Québec, notamment comme secrétaire de soutien du CQSS et également pour lui souhaiter le meilleur pour l'avenir.

Résolution 23-07-45

Concernant la nomination de M. Martin Landry au poste de secrétaire de soutien à la rédaction du CQSS

CONSIDÉRANT le départ de la personne agissant comme secrétaire de soutien à la rédaction du CQSS;

CONSIDÉRANT QUE le poste de secrétaire de soutien à la rédaction est désormais vacant;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi pour ce poste a été affichée sur internet afin de trouver une personne comme secrétaire de soutien ;

CONSIDÉRANT QUE deux personnes ont répondu à l'offre d'emploi;

CONSIDÉRANT QUE les deux CV avec un résumé des entrevues téléphoniques faites par le président du CQSS ont été envoyés aux administrateurs du CQSS afin d'avoir leur avis;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs du CQSS ont opté en majorité pour Mme Catherine Audet afin qu'elle devienne la nouvelle secrétaire de soutien à la rédaction du CQSS;

CONSIDÉRANT QUE, le 8 septembre 2023 Mme Audet annonce au président son désistement au poste de secrétaire de soutien à la rédaction pour cause de maladie;

CONSIDÉRANT QUE, M. Martin Landry a été contacté par le président le 8 septembre 2023 et que ces connaissances, disponibilités et intérêts vont de pair avec la personne que nous recherchons;

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN IL EST UNANIMENT RÉSOLU de sélectionner M. Martin Landry comme secrétaire de soutien à la rédaction du conseil de quartier de Saint-Sacrement, et ce aux mêmes conditions salariales que votées lors de l'assemblée d'avril 2023 (résolution 23-04-07).

23-07-04 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 13 juin 2023

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 13 juin 2023.

23-07-05 Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard

M. Louis Bélanger présente le projet (étapes réalisées et à venir). La nouvelle Fabrique aura pour mandat de réaliser des travaux d'urgence sur l'église. Dans l'attente qu'une nouvelle vocation lui soit identifiée, l'ouverture envisagée du sous-sol de même que la location du stationnement pourraient permettre de générer des revenus pour financer les réparations. De plus, la Fabrique est activement à la recherche de bénévoles dans tous les domaines.

M. Yvon Bussières, quant à lui, présente les détails d'une initiative visant le financement des 100 ans de l'église Saint-Sacrement. Un Groupe des Cent Associés sera mis sur pied. Voici les informations : si vous souhaitez être membre du Groupe des Cent Associés envoyez un chèque ou des chèques à l'ordre du Diocèse de Québec en indiquant sur le chèque que c'est pour l'Église Saint-Sacrement et un reçu de charité pour les fins de l'impôt vous sera envoyé. Bien entendu, tout don à part le groupe des Cent Associés est accepté et bienvenu.

Église Catholique du Diocèse de Québec

Paroisse de Saint-Pierre-Julien-Eymard

1073, boulevard René-Lévesque Ouest

Québec (Québec) G1S 4R5

Adresse courriel : saint-sacrement@ecdq.org

23-07-06 Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy

Mme Vallières-Roland fait une mise en contexte. C'est un projet important pour le quartier. Elle précise que plusieurs questions de citoyens ont été transmises par le CQSS à l'équipe du projet. Elle précise que le rôle des représentants de la Ville est de bien répondre aux questions afin de faciliter la gestion du changement.

Elle précise qu'une autre séance d'échange se tiendra à la fin-novembre pour faire le bilan de ce projet évolutif.

Les représentants de la Ville animent une présentation d'une heure quinze minutes sur la mise en œuvre du projet et tiennent, par la suite, un échange avec le conseil de quartier et les citoyens présents ([lien vers la présentation](#)).

Mme Vallières-Roland conclut en précisant que les citoyens recevront à la maison un dépliant énonçant les raisons qui justifient le projet et les données récoltées.

Mme Lagier dirige la période de questions et commentaires des résidents, des utilisateurs et commerçants.

La première question revient à M. Gemme qui souhaite savoir comment va fonctionner le déneigement. On explique que des chenillettes pousseront la neige dans la zone tampon puis dans les opérations de déneigement, vers la rue où elle sera ramassée (certains bollards seront retirés pour l'hiver).

M. Simard, résident, remet en question l'interdiction de tourner à gauche vers la côte Saint-Sacrement, qui occasionne de la circulation additionnelle sur le boulevard de l'Entente. Les représentants de la Ville mentionnent que l'interdiction vise la sécurité et la fluidité. Un panneau de circulation lumineux sera réinstallé.

Mme Allaire, résidente, souligne qu'en l'espace de 10 jours, elle a passé proche se faire renverser par des cyclistes. La réponse fait état du respect de la pyramide de vulnérabilité. On ajoute qu'un travail de sensibilisation sera réalisé avec les partenaires vélo et que des interventions policières seront ajoutées. Il n'est pas souhaité de rendre le quartier désagréable aux piétons.

Mme Fortin, propriétaire d'un salon de coiffure dénonce l'accroissement du temps de déplacement en voiture. Elle souhaiterait que le stationnement des voitures redevienne possible en hiver. Les représentants de la Ville admettent être conscients et sensibles face à ces enjeux.

Mme Pelletier, résidente, s'interroge sur la priorité aux virages à droite et sur le passage des véhicules d'urgence.

La réponse offerte souligne l'obligation des automobilistes de céder la priorité aux usagers qui vont tout droit (cyclistes et piétons). Quant aux véhicules d'urgence, un système de feux clignotants blancs s'active, on peut s'immobiliser dans la zone tampon. De plus, il appert que l'espace est suffisant pour passer au milieu.

M. Savard, résident, constate quant à lui que l'arrivée de la piste cyclable est positive. Il est d'avis que le temps du chemin Sainte-Foy dédié à l'automobile est révolu et souhaite que les citoyens se donnent la chance de regarder ce que les changements vont apporter. Il termine en mentionnant une inquiétude quant à la vitalité commerciale.

À ce sujet, Mme Vallières-Roland prend bonne note de ses suggestions, et ajoute qu'elle travaille en concert avec l'Association des gens d'affaires.

M. Piette, résident, mentionne qu'il a rêvé d'un tel aménagement et qu'il voit aujourd'hui ses petits-enfants se déplacer sur cet axe. Il ajoute qu'il est possible d'éduquer les cyclistes et évoque les précédents de Montréal et Amsterdam.

Mme Lagacé, résidente, déplore le retrait des débarcadères et des stationnements. On mentionne en réponse que les responsables du projet sont à l'écoute, que les données seront analysées et que l'on constate tout de même un afflux de piétons.

M. Trottier, résident, mentionne qu'implanter une nouvelle façon de se déplacer dans un quartier central n'est jamais facile. Il est nécessaire d'éduquer chaque catégorie d'usagers. La Ville se donne le moyen de se démarquer, les commerçants doivent donner une image différente. L'église et son parvis devraient devenir un lieu de diffusion du quartier.

Résolution 23-07-46

Concernant une voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy

CONSIDÉRANT QUE le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement est un lieu unique par son activité économique sur le nouveau corridor cyclable du chemin Sainte-Foy entre l'avenue de Vimy et l'avenue des Érables;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement et la largeur de la rue du secteur commercial sont différents d'autres secteurs du chemin (section plus étroite entre les avenues du Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys);

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement CVC doit s'adapter à la réalité de l'usage et de la configuration de chaque secteur de la ville qu'il traverse;

CONSIDÉRANT QU'il est souhaité par la ville de redynamiser le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement;

CONSIDÉRANT QU'il faut trouver des moyens de répondre aux besoins et de servir tous les usagers du secteur afin qu'ils continuent de profiter et d'encourager les nombreux commerçants de ce secteur, mais également que les commerçants puissent bénéficier d'une croissance économique;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement du CVC peut permettre à plus de personnes de transiter dans la zone commerciale ce qui peut être bénéfique pour les commerces;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux aménagements doivent permettre à ce secteur commercial de devenir plus attractif pour toutes les personnes (piétons, cyclistes et automobilistes) transitant par ce dernier et favoriser leur arrêt pour en profiter;

CONSIDÉRANT QUE le nouvel aménagement du CVC a eu pour effet de retirer tous les espaces de stationnements en bordure de rue de chaque côté du chemin Sainte-Foy notamment entre les avenues de Vimy et Holland;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux commerçants ont reçu des plaintes de clients soulignant le manque d'espaces de stationnement dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE d'autres commerçants ont reçu des clients soulignant l'intérêt du CVC pour leur commerce;

CONSIDÉRANT QUE le stationnement gratuit situé à l'arrière de la caisse Desjardins du Plateau Montcalm ne semble pas avoir assez d'espaces de disponibles et ne dessert adéquatement certains commerces pour des clients tels que les personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux livreurs doivent se stationner à une trop grande distance de leurs clients causant des retards de livraison et des déplacements à pied trop prolongés;

CONSIDÉRANT QUE des rues partagées entre autos et vélos ont déjà été mises en place dans différents secteurs de la ville, incluant dans le quartier Saint-Sacrement, et que la cohabitation automobilistes / cyclistes peut se faire de façon sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec possède l'expertise afin de créer des aménagements de rues partagées entre autos et vélos à la fois sécuritaires et esthétiques;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'espaces de stationnement, d'une zone de débarcadère et d'une zone d'aménagements temporaires tels que des terrasses serait bénéfique pour les commerces;

CONSIDÉRANT QUE les commerces du côté nord du chemin Sainte-Foy n'ont pas tous un accès par l'arrière pour les livraisons;

CONSIDÉRANT QUE de la congestion automobile est vécue en direction est (du côté sud) le soir, mais qu'il n'y en a pas en direction ouest ni le soir ni le matin;

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec :

DE MODIFIER le corridor vélo cyclable (CVC) en direction ouest entre l'avenue du Père-Pelletier et l'avenue Marguerite-Bourgeoys (sur le côté nord du chemin Sainte-Foy) afin de favoriser les usagers des commerces de ce secteur (tant les clients, les commerçants que les livreurs) afin qu'ils y accèdent facilement;

D'Y AMÉNAGER une rue partagée entre autos et vélos avec des indications claires et un marquage approprié au sol entre les avenues du Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys;

D'AMÉNAGER deux zones de trois espaces de stationnement d'une durée de 30 minutes entre les avenues du Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys (soit après le poste d'essence et avant l'avenue Marguerite-Bourgeoys);

D'AMÉNAGER, entre ces zones de stationnement, une zone de débarcadère bien définie pour les livraisons avec un horaire de 6h à 11h AM;

DE PERMETTRE aux commerçants d'utiliser la zone de débarcadère suivant l'horaire défini pour des aménagements temporaires tels qu'une terrasse pour les restaurants qui augmenteraient l'offre commerciale tout en fournissant une percée visuelle bonifiée entre les commerces et le chemin Sainte-Foy;

DE FOURNIR à ce secteur une mixité d'aménagements qui bonifie l'expérience des clients autant celle des piétons que celle des automobilistes et des cyclistes.

DE CONSERVER l'aménagement actuel en direction est (du côté sud) pour ne pas aggraver la congestion automobile ou nuire à la fluidité du CVC le soir.

Résolution 23-07-47

Résolution afin d'atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement

CONSIDÉRANT QUE le nouvel aménagement du corridor vélo cyclable (CVC) a eu pour effet de retirer toutes les places de stationnements en bordure de rue autant du côté est que ouest du chemin Sainte-Foy, entre autres, entre de Vimy et Holland;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux commerçants ont des plaintes de clients soulignant le manque criant de place de stationnement dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE le stationnement gratuit situé à l'arrière de la caisse Desjardins du Plateau Montcalm ne répond pas à la demande (pas assez de places ou trop loin de certains commerces);

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard a déposé une offre à la Ville de Québec afin de louer 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du très Saint-Sacrement, et ce voilà plusieurs semaines;

CONSIDÉRANT QU'UNE décision rapide de la Ville de Québec d'accepter l'offre de location des stationnements de la paroisse Saint Pierre-Julien-Eymard aiderait grandement l'expérience des usagers du secteur commercial (autant les clients que les commerçants);

CONSIDÉRANT QUE, la Ville de Québec veut, grâce à des programmes de subventions, que ce secteur soit dynamisé et que le manque de stationnement soit un enjeu n'aidant pas à atteindre ce but;

CONSIDÉRANT QUE le président du conseil de quartier de Saint-Sacrement a fait dès l'annonce de la mise en place de CVC des demandes aux représentants de la Ville de Québec afin d'atténuer le problème de manque de stationnements en bordure de rue;

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de voter en faveur de l'offre de location de places de stationnement faite par la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard à l'église du très Saint Sacrement, et ce dès la prochaine séance du conseil municipal afin d'aider autant les commerçants que les clients de ce secteur dont la Ville de Québec a la volonté de dynamiser;

23-07-07 Période d'information et d'échanges réservée à M^{me} Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Projet corridor scolaire – le projet vise à sécuriser les abords de certaines écoles, dont le Collège Stanislas.

Inauguration CPE Cegep Garneau – la Ville de Québec en fait une priorité, elle s'engage à appuyer les CPE dans le développement de nouvelles places pour les enfants.

Fiscalité - le maire et le Premier ministre en ont parlé. Il est question de réviser le pacte fiscal, d'identifier des revenus additionnels pour faire face aux enjeux et responsabilités qui relèvent du gouvernement du Québec.

Budget - sera présenté à l'automne, l'administration municipale travaillera à réduire l'augmentation des taxes.

Itinérance – les municipalités se sont associées pour faire pression sur le gouvernement du Québec afin d'identifier des mesures pour endiguer le phénomène. Un dénombrement a notamment été réalisé.

23-07-08 Nouveaux dossiers soulevés au conseil de quartier

Résolution 23-07-48

Concernant l'installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement

CONSIDÉRANT une demande d'une citoyenne du quartier et les besoins des usagers;

CONSIDÉRANT l'absence de poubelles publiques (incluant déchets et recyclage) dans le quartier et surtout sur certaines artères principales comme les avenues Holland, Marguerite-Bourgeoys et le boulevard de l'Entente;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec encourage le déplacement à pied ou à vélo afin de faire diminuer la circulation automobile dans le quartier;

CONSIDÉRANT qu'il arrive que des citoyens aient des items à jeter lors de leurs déplacements et que le manque de poubelles publiques cause des désagréments à ceux-ci;

CONSIDÉRANT qu'il en va de la propreté de la ville et du secteur que soit installées des poubelles publiques à des endroits stratégiques et qu'il est de la responsabilité de la Ville de Québec d'en assurer la vidange et l'entretien selon l'échéancier prévu selon les règlements de la municipalité;

***SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN DÛMENT
APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU
QUE*** le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la Ville de Québec de faire l'installation de poubelles publiques (incluant déchets et recyclage) dans des lieux stratégiques du quartier et également qu'elle en assure la vidange et l'entretien.

Résolution 23-07-49

Concernant la participation à Saint-Sacrement en fête le 9 septembre 2023

CONSIDÉRANT QUE l'événement Saint-Sacrement en fête organisée par l'[Association des Gens d'Affaires du quartier Saint-Sacrement](#) (AGA) sera de retour cette année sur le chemin Sainte-Foy, le 9 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil de quartier de Saint-Sacrement souhaite participer à l'événement et couvrir les frais afférents au coût de 175,00 \$ pour renouveler son statut de membre de l'AGA de Saint-Sacrement;

CONSIDÉRANT QUE ce sera une excellente occasion de faire connaître le conseil de quartier de Saint-Sacrement;

CONSIDÉRANT QU'un document (support papier) avec le rôle et les dates des prochaines rencontres sera remis aux participants et que le coût d'impression est d'environ 125,00\$;

SUR UNE PROPOSITION DE MME MYRIAM REISS-DE PALMA DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement participe à nouveau à l'événement Saint-Sacrement en fête le 9 septembre 2023 et couvrir les coûts associés afin d'être membre de l'association des gens d'affaires de Saint-Sacrement, organisateur de cet événement qui s'élèvent à 175,00 \$ et autorise une dépense d'environ 125,00 \$ pour les frais d'impression.

Résolution 23-07-50

Concernant une demande de subvention à la Ville de Québec pour un projet d'initiative visant à contrer la solitude des personnes âgées

CONSIDÉRANT QUE la solitude et l'isolement des personnes âgées sont des préoccupations qui nous touchent tous de près ou de loin ;

CONSIDÉRANT QUE demeurer dans un milieu de vie autre qu'hospitalier est bénéfique pour les personnes âgées ;

CONSIDÉRANT QUE diverses activités organisées par le conseil de quartier de Saint-Sacrement en collaboration avec d'autres parties prenantes, notamment des artistes offrant des spectacles, apportent de la joie et du réconfort aux personnes âgées ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec peut apporter son soutien financier par le biais d'un projet d'initiative du conseil de quartier de Saint-Sacrement ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts des spectacles offerts sont en moyenne de 400,00 \$ par spectacle et d'une durée approximative d'une heure vingt minutes ;

CONSIDÉRANT QUE la planification des spectacles et les liens avec les artistes sont effectués par le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement ;

CONSIDÉRANT QUE cinq spectacles pourraient être organisés dans différentes résidences pour personnes âgées du quartier Saint-Sacrement si possible durant le temps des fêtes ;

CONSIDÉRANT le succès de ce projet en 2022 – 2023 ([résolution 22-10-48](#))

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE DÛMENT APPUYÉE PAR MME ÉLISABETH FARINACCI, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la Ville de Québec une subvention de 2000,00 \$ pour un projet d'initiative visant à organiser cinq spectacles dans des résidences pour personnes âgées du quartier Saint-Sacrement d'ici le printemps 2024.

Résolution 23-07-51

Concernant une demande à la Ville de Québec pour l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier de Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec établit des stations chaleureuses dans plusieurs secteurs de la ville entre novembre et mars;

CONSIDÉRANT QUE le quartier Saint-Sacrement aimerait avoir à nouveau une station chaleureuse;

CONSIDÉRANT QU'UNE station chaleureuse a pour but de permettre aux citoyens de se rencontrer à l'extérieur et ainsi favoriser la vie de quartier et dans certains cas atténuer l'isolement;

SUR UNE PROPOSITION DE MME ÉLISABETH FARINACCI DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement réitère le besoin et demande à la Ville de Québec d'établir une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024, dans un lieu approprié et stratégique du quartier où plusieurs personnes sont susceptibles de se réunir et qui est à proximité des différents attraits.

➤ **Vente du terrain face au Collège Stanislas**

Une citoyenne se questionne quant à ce projet. Que pourra-t-il être construit sur ce terrain? Qu'advientra-t-il de la piste cyclable ? Mme Vallières-Roland reviendra avec les réponses. Il est toutefois clair que la piste cyclable qui traverse ce terrain demeurera.

23-07-09 Suivi des projets avec mise à jour

➤ **Table de concertation vélo**

s.o.

➤ **Accès à la cour de l'école Holland en dehors des heures scolaires**

Mme Vallières-Rolland a rencontré le directeur de l'école afin de lui présenter les programmes de la ville. Elle a ressenti beaucoup d'ouverture de sa part, mais il a cependant été remplacé par une autre personne à la suite de cette rencontre. C'est tout de même de bon augure, les discussions vont se poursuivre à l'automne.

➤ **Vidéo dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière**

En cours de réalisation. Sera diffusé en septembre 2024.

➤ **Sécurité routière 2024**

La collaboration avec les autres conseils de quartier a permis de constater qu'ils ne vivent pas la même réalité. Il a été décidé qu'un vidéo-clip serait réalisé. Pour ce faire, une demande de subvention sera faite suivant l'acceptation de ce projet par les autres conseils de quartier. Nous aurons plus de nouvelles dans un mois

➤ **Retour sur la vente de garage dans le secteur de l'avenue Madeleine-De Verchères**

Plus de 250 personnes ont passé, 10 résidents ont participé. Il est envisagé qu'elle soit accessible aux autres résidents l'an prochain.

➤ **Création d'une table d'échange regroupant les différents organismes du quartier Saint-Sacrement**

Un retour sera effectué au prochain conseil de quartier.

➤ **Entente de commandite avec la caisse Desjardins du Plateau Montcalm pour l'activité de formation de sculpture sur glace en février 2024**

Cette activité se déroulera le premier samedi du carnaval. Il sera proposé qu'elle se tienne sur le stationnement de l'église.

➤ **Résolution pour nommer Mme Isabelle Blackburn comme secrétaire du CQSS**

Résolution 23-07-52

Concernant le remplacement de Mme Marie-Claire Bérubé par Mme Isabelle Blackburn au poste de secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS)

Considérant le départ de la personne agissant comme secrétaire du CQSS;

Considérant que la fonction de secrétaire est un poste clé et obligatoire dans la composition du CQSS;

Considérant qu'une demande par courriel du président aux administrateurs du CQSS a été transmise afin de sonder leur intérêt pour ce poste;

Considérant que seule Mme Isabelle Blackburn a souligné son intérêt pour le poste de secrétaire du CQSS;

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE DÛMENT APPUYÉE PAR MME ÉLISABETH FARINACCI IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de sélectionner Mme Isabelle Blackburn comme secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

➤ **Espace commémoratif pour M. Jean-Pierre Morency**

Le comité de toponymie de la ville de Québec ne peut donner suite à la proposition puisqu'elle rejette les candidatures d'anciens conseillers municipaux.

Voici la réponse de la Ville de Québec :

Le Comité de toponymie de la Ville de Québec a analysé la proposition du conseil de quartier de Saint-Sacrement à l'effet que la candidature de M. Jean-Pierre Morency soit versée dans la Banque de noms.

D'une part, le Comité note que le nom « Jean-Pierre Morency » réfère à un personnage de fiction. Le père de l'humoriste François Morency se prénomme plutôt Jean-Paul. Ancien conseiller municipal du district 16 et vice-président de comité exécutif de la Ville de Québec, Jean-Paul Morency est décédé le 2 février 2019. De l'avis du Comité de toponymie, la personnification de M. Jean-Paul Morency dans une œuvre de fiction, sous un autre nom et aussi prise soit-elle, ne représente pas en soi une contribution personnelle et directe au développement ou au rayonnement de son quartier ou de notre ville. L'œuvre elle-même atteint toutefois cet objectif et nous en sommes tous très heureux.

De plus, parmi ses critères de choix, les membres du Comité adoptent la position que la Ville doit éviter de se commémorer elle-même, notamment pour des raisons éthiques. Le Comité rejette ainsi les candidatures d'anciens conseillers municipaux, lesquels ont par ailleurs été très nombreux dans l'histoire de notre ville. Sa position est différente pour les anciens maires, puisque la fonction est honorée autant que la personne et qu'il s'agit des premiers acteurs de notre vie démocratique municipale.

Par conséquent, le conseil de quartier de Saint-Sacrement comprendra que le Comité de toponymie ne peut malheureusement donner suite à sa proposition. Les membres du Comité remercient néanmoins le conseil de quartier et l'assurent qu'ils analyseront avec intérêt et rigueur toute nouvelle proposition qu'il pourrait souhaiter déposer dans le futur.

➤ **Étude sur un lien mécanique pour favoriser le déplacement de la basse à la haute ville de Québec (vélo-citoyen)**

Le projet est en étude, des rencontres se tiendront à l'automne. Il sera notamment question d'analyser les propositions reçues pour installer les infrastructures nécessaires.

Voici la réponse de la Ville de Québec :

« Tout d'abord, merci beaucoup pour votre proposition concernant l'amélioration du réseau cyclable entre la basse et la haute ville ainsi pour l'intérêt que vous portez à la mobilité active à Québec.

La Ville de Québec a publié tout récemment la version finale de la Vision de la mobilité active et il est notamment prévu à l'orientation 1, l'action suivante :

- *Cibler les meilleurs endroits où franchir les contraintes pour y installer des infrastructures, comme des ascenseurs, des viaducs ou des passerelles;*
 - *Indicateur : Nombre d'interventions en faveur de la mobilité active dans les zones de franchissement de contraintes naturelles et anthropiques*
 - *Cible : 8 interventions avant 2028;*
 - *Valeur de référence : à partir du mois de juin 2023*

Nous tiendrons des rencontres à l'automne avec l'ensemble des conseils de quartier pour présenter la VMA, les actions et comment nous analysons les propositions que nous recevons.

Ainsi, merci pour votre proposition, nous allons en tenir compte lors de nos analyses et nous allons vous contacter le moment venu.

Pour plus d'information sur la Vision de la mobilité active, nous vous invitons à consulter le site Web suivant : [Vision de la mobilité active \(quebec.qc.ca\)](http://quebec.qc.ca/vision-de-la-mobilit%C3%A9-active)

23-07-10 Suivi des projets sans mise à jour prévue

Compte tenu de l'heure qui avance, ce sujet ne sera pas abordé.

23-07-11 Période de questions et commentaires du public

Plaques bleues Mme Bérubé, résidente, s'interroge sur les actions d'un nouveau propriétaire qui aurait enlevé la plaque bleue ([plaque ici vécût](#)), existe-t-il obligation de mémoire pour le nouveau propriétaire? Mme Vallières-Roland fera les vérifications nécessaires et apportera un suivi.

Vignettes de stationnement M. Piette, résident, est d'accord pour payer la vignette et l'augmentation afférente. Il est cependant irrité qu'en certains endroits du boulevard de l'Entente le stationnement semble gratuit. Il appert que ces espaces ont été accordés pour donner suite à une demande des Loisirs Saint-Sacrement.

23-07-12 Trésorerie

Résolution 23-07-53

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 115,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 12 septembre 2023.

Résolution 23-07-54

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 38,00 \$ au Registraire des entreprises du Québec pour les frais annuels d'immatriculation (Résolution 23-06-42).

Résolution 23-07-55

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 175,00 \$ pour les frais annuels à l'Association des gens d'affaires.

Résolution 23-07-56

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 1668,57 \$ pour le versement # 2 à Lens Brothers pour le vidéo du CQSS.

Résolution 23-07-57

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS-DE PALMA, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rembourser les frais de 139,11 \$ pour Saint-Sacrement en fête à M. Bertrand Gemme.

Résolution 23-07-58

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rembourser les frais de 374,47 \$ pour la vente de garage à M. Bertrand Gemme.

23-07-13 Divers et correspondance

➤ Formations et rencontres

Le tableau suivant énumère les activités, formations ou rencontres auxquelles le conseil d'administration a participé au cours du mois courant et du mois précédent.

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Visite de l'église du Très-Saint-Sacrement de Québec	1 juin	19 à 20 h	1
Assemblée du conseil de la fabrique	5 juin	19 à 21 h	1
Rencontre mensuelle du conseil de quartier de Saint-Sacrement	13 juin	19 h à 22 h	6
Rencontre pour la paroisse SPJE	10 juillet	19 h à 21 h	1
Rencontre pour la paroisse SPJE	7 août	19 h à 21 h 30	1
Rencontre pour la paroisse SPJE	15 août	16 h 30 à 17 h 30	1
Rencontre - sécurité routière 2024 (projet de tous les CQ de la VQ)	27 août	19 à 20 h 30	1
Rencontre pour la paroisse SPJE	29 août	19 à 21 h	1
Rencontre de travail du CQSS	30 août	19 à 21 h	6
Rencontre - sécurité routière 2024 (projet de tous les CQ de la VQ) - Avec Charles Lapointe	5 septembre	19 à 20 h 30	1

➤ Remerciements et félicitations à l'Association des gens d'affaires de Saint-Sacrement et l'Agence 714 pour Saint-Sacrement en fête

M. Gemme adresse ses plus sincères félicitations aux organismes mentionnés précédemment pour le succès rencontré lors de l'édition 2023 de Saint-Sacrement en fête.

23-07-14 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 h 15.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 10 octobre 2023.

Mme Isabelle Blackburn
Secrétaire

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
27-07-51 - l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024	Ville de Québec	Reconduire pour une autre saison hivernale l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-50 - demande de subvention à la Ville de Québec pour un projet d'initiative visant à contrer la solitude des personnes âgées	Ville de Québec	Organisations de spectacles dans les résidences de personnes âgées durant le temps des fêtes 2023	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-48 - installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-46 - Voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy	Ville de Québec	Retirer le corridor vélo cyclable et implanter une voie partagée sur le côté nord du chemin Sainte-Foy en direction ouest entre Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation
23-05-28 – Table des organismes, mai 23	Organismes du quartier	Entamer les démarches pour créer une table de discussion pour les organismes du quartier	Refusé par la Ville de Québec, le CQSS organisera les rencontres avec leurs propres moyens.
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn
23-05-26 – Parc Jean-Paul-Morency, mai 23	Ville	Renommer un parc du quartier en l'honneur de M. Morency	Refusé par la Ville de Québec (Comité de toponymie de la Ville de Québec)
23-05-24 – Lien mécanique basse et haute ville, mai 23	Ville	Étudier la possibilité d'un lien réunissant la basse et la haute ville.	En cours d'analyse à la Ville, juin 23 .
23-05-21 – Demande d'opinion, Centre médical Berger, mai 23	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Ajouter l'usage P6 à la zone 16075Mb, (règlement R.C.A.1V.Q. 483).	Le règlement est entré en vigueur le 16 juin 2023 .
23-04-19 – Station Marguerite-Bourgeoys, avr. 23	BPT	Tenir une activité d'information publique pour expliquer le refus d'une station près de Marguerite-Bourgeoys.	Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale

23-01-01 – Modification du calendrier des assemblées ordinaires	Ville	Suivant la modification des dates des séances du conseil municipal et au refus des recommandations du CQSS (22-10-47)	Obligation de modifier les dates des assemblées ordinaires du CQSS
22-10-45 – Bain portuaire, déc. 22	Ville	Contribuer aux coûts d’opération notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000\$ avec le Port de Québec (BE2023-034).
22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeoys, oct. 22	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers l’avenue Marguerite-Bourgeoys ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maguire	14 mars 23 - Faire une demande au BPT pour une présentation à ce sujet. Nouvelle résolution 23-04-19, avril 23. Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.